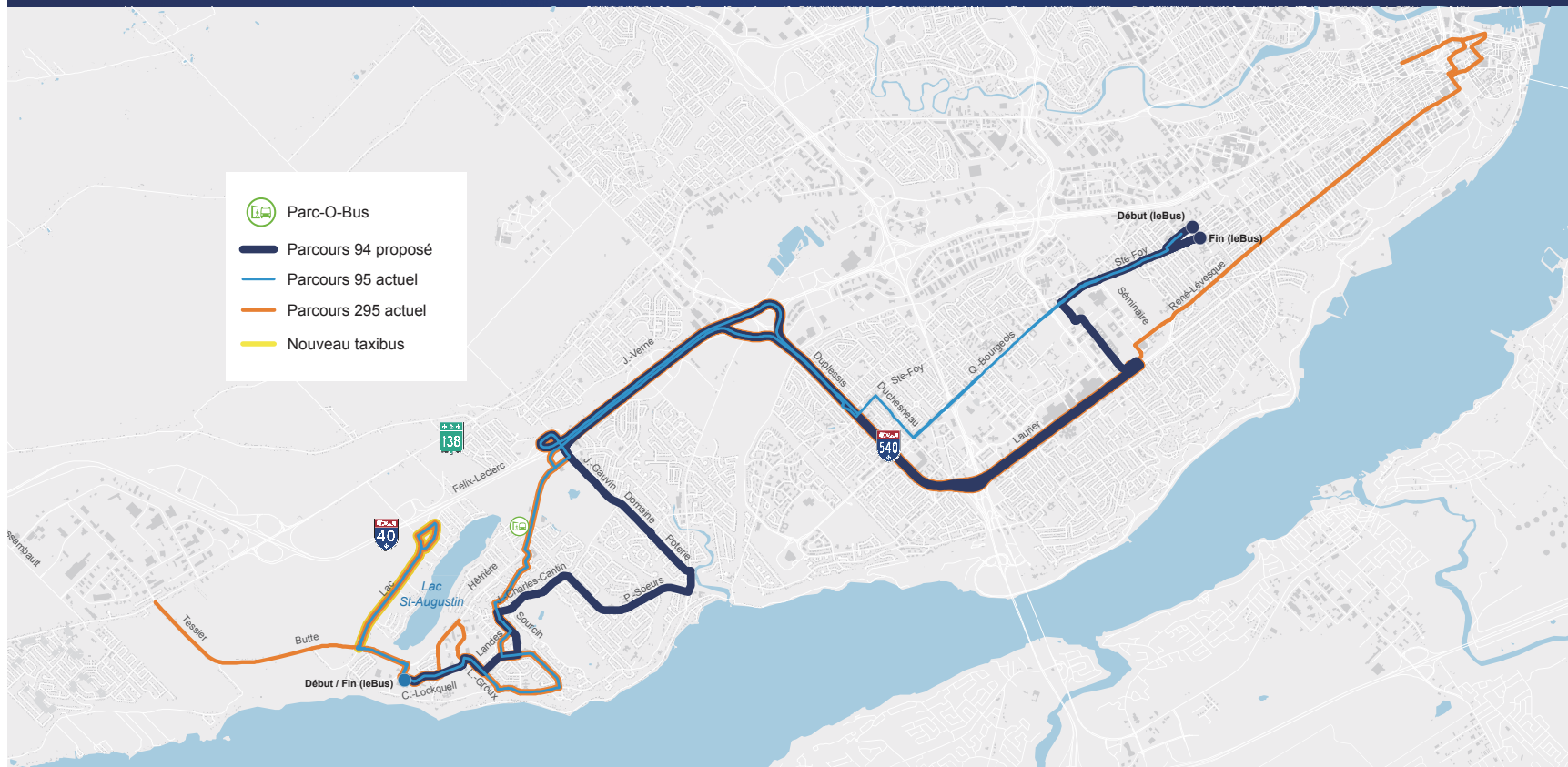


# Parcours 94

En vigueur le 1<sup>er</sup> décembre 2018



## Une desserte simplifiée, 12 départs de plus



**30-60**  
minutes selon le moment de la journée



**20 | 19**  
allers | retours



**7 jours**  
par semaine  
6 h 30 à 23 h



**Taxibus**  
sur le chemin du Lac, le rang des Mines et les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> Rang (vers le parcours 92)

### Bénéfices

- > Plus flexible : 30 départs ajoutés toute la journée (17 allers et 13 retours) en semaine
- > Plus fréquent : 30 minutes en pointe et 60 minutes en tout autre temps
- > Plus rapide : diminution des temps de déplacement de 10 à 20 minutes, selon la période de la journée et le secteur
- > Nouvelle desserte dans le secteur de la Promenade des Soeurs, de la rue Provancher et de la route Jean-Gauvin
- > Plus direct : lien toute la journée vers le boulevard Laurier, l'Université Laval, le cégep de Sainte-Foy et le Cégep Gameau
- > Plus de destinations grâce à des correspondances possibles avec les parcours 11, 13, 16, 18, 75, 800, 801, 804 et 807
- > Correspondances : attente confortable dans les stations tempérées Quatre-Bourgeois, SSQ et Place Ste-Foy
- > Nouveau lien nord-sud entre le quartier Saint-Sacrement et le boulevard Laurier

### À noter

- > Simplification de l'offre par l'intégration des parcours 95 et 295 actuels
- > Le rang des Mines ainsi que le 3<sup>e</sup> et le 4<sup>e</sup> Rang, actuellement desservis par le parcours 94, seront desservis par le service Taxibus (vers un arrêt du parcours 92).
- > Les nouvelles dessertes des parcours 92, 94 et 392 ainsi que les nouveaux services Taxibus rendent le parcours 95 superflu.
- > Pour se rendre sur la colline Parlementaire, les clients du parcours eXpress 295 actuel pourront utiliser le parcours 92 et correspondre avec l'un des parcours à haute fréquence (11, 800, 801) ou utiliser les parcours 214 et 215 au Parc-O-Bus Le Gendre